



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article1023>

# Référentiels EPS Cap et Bep 2016

- Examens
- Bac Professionnel, Cap et Bep
- Epreuves en CCF
- 



Date de mise en ligne : lundi 5 octobre 2015

---

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

---

**Vous trouverez dans cet article l'ensemble des référentiels de Niveau 3 pour les épreuves EPS du Cap et Bep session 2016.**

**Session 2016**

**CP1**

**Compétence Propre n°1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée**

**Les « groupements » : Activités athlétiques**

- [Course de demi-fond N3](#)
- [Course de haies N3](#)
- [Course relais vitesse N3](#)
- [Lancer du disque N3](#)
- [Lancer du javelot N3](#)
- [Lancer du poids N3 \(EA\)](#)
- [Saut pentabond N3](#)

**Les « groupements » : Activité aquatique**

- [Natation de vitesse N3](#)

**++++CP2**

**Compétence Propre n°2 : Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains**

**Les « groupements » : Activités physiques de pleine nature**

- [Escalade N3](#)
- [Course d'Orientation N3](#)
- [VTT N3 \(EA\)](#)

**Les « groupements » : Activité aquatique**

- [Sauvetage N3](#)

**++++CP3**

**Compétence Propre n°3 : Réaliser une prestation corporelle, à visée artistique ou esthétique**

**Les « groupements » : Activités gymniques**

- [Acrosport N3](#)
- [Gymnastique aux agrès Sol N3](#)
- [Gymnastique aux agrès Saut de cheval N3](#)
- [Gymnastique Rythmique \(EA\) N3](#)

Les « groupements » : Activités physiques artistiques

- [Arts du cirque N3](#)
- [Danse N3](#)

++++CP 4

Compétence Propre n°4 : Conduire et maîtriser un affrontement individuel et collectif

Les « groupements » : Activités de coopération et d'opposition : sports collectifs

- [Basket-ball N3](#)
- [Football N3](#)
- [Handball N3](#)
- [Rugby N3](#)
- [Volley-ball N3](#)

Les « groupements » : Activités physiques de sport de combat

- [Judo N3](#)
- [Savate N3](#)

Les « groupements » : Activités d'opposition duelle : sports de raquette

- [Badminton simple N3](#)
- [Tennis de table simple N3](#)

++++CP 5

Compétence Propre n°5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue de l'entretien de soi

Les « groupements » : Préparation physique et entretien

- [Course en durée N3](#)
- [Musculature N3](#)
- [Step N3](#)

Parmi l'ensemble des Unités de Formation (cycles d'apprentissage) offertes à l'élève au cours des 1ère et 2ème année de formation, identifiées dans le projet pédagogique d'EPS, chaque établissement offre à l'élève de première le choix de son « ensemble certificatif » en vue de l'obtention du Cap ou du Bep. Chaque ensemble certificatif est composé de **3 épreuves relevant obligatoirement de 3 Compétences Propres à l'EPS différentes**. Le candidat choisit au cours de la 2ème année de formation un « ensemble certificatif », comprenant au maximum 2 Unités de Formation issues de la 1ère année de formation, la ou les autres étant évaluée(s) l'année suivante parmi les Unités proposées au groupe-classe.

**Précisions :** Vous devez obligatoirement mettre en place **au moins une évaluation** de niveau 3 lors de la première année de Cap ou de l'année de seconde pour les élèves de Bac Pro, mais pas plus de deux épreuves.

Pour les élèves en Bac Pro, si vous conservez une APSA déjà évaluée en niveau 3 lors de l'année de seconde, elle

devra être évaluée en niveau 4 sur l'année de première, car elle correspond à deux cycles d'enseignement.